

**Bulletin d'adhésion à l'association Tāparau. Association A.I.C.P. Association des auteurs,
illustrateurs, compositeurs de Polynésie**

Association soumise à la loi du 1^e juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir par l'adhérent (*exemplaire à conserver par l'association*) :

Prénom :

Nom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code postal : **Commune** :

Tél :

Email :

Je déclare par la présente souhaiter devenir :

- Membres actifs
- Membres adhérents
- Membres bienfaiteurs
- Membres correspondants

de l'association Tāparau.

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Je joins à mon inscription la fiche d'information :

Le montant de la cotisation est de :

- 5000 F xpf pour les membres actifs
- 3000 F xpf pour les membres adhérents
- 2000 F xpf pour les membres correspondants

Autre don : _____ F xpf

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer adressez-vous au secrétariat de l'association.

Fait à, le

Signature (faire précéder de la mention Lu et Approuvé)

Reçu pour adhésion

A remplir par l'association (exemplaire à remettre à l'adhérent) :

Je, soussigné _____, déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Prénom : Nom :

Ainsi que sa cotisation et la fiche d'information.

Montant de la cotisation : _____ F xpf

Payé par :

- Espèces
- Chèque
- Virement (Rib 14168 00001 14014714501 93 - Iban FR76 1416 8000 0114 0147 1450 193)

L'adhésion du membre susnommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant, et ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association.

Fait à, le

Le Président (ou son représentant)